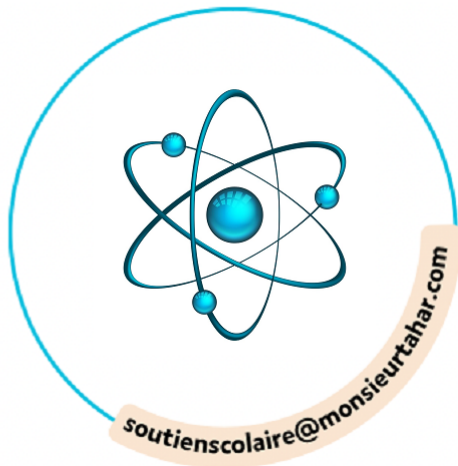


HISTOIRE



CHAPITRE 8

J'apprends & je construis mes compétences

1 Je fais ma fiche de révision

► Le vocabulaire

Suffragisme : fait d'être favorable au droit de vote des femmes.

Suffragette : femmes revendiquant le droit de vote de manière active et publique.

Code civil : ensemble des lois qui réglementent les relations entre les citoyens, notamment au niveau de la famille.

Féminisme : qui défend le droit des femmes.

► Les repères historiques

Le Code civil : 1804

La loi autorisant le divorce : 1884

Lois de protection des femmes au travail : 1892

Création du congé maternité : 1909

► Les actrices

1. Louise Michel
2. George Sand
3. Hubertine Auclert
4. Marie Curie
5. Séverine
6. Sarah Bernhardt

2 Je teste mes connaissances

Exercice 1

Les femmes au XIX^e siècle :

1. ont l'interdiction de porter le pantalon.
3. n'ont pas le droit d'aller au lycée avant 1880.
6. ont des métiers peu valorisés.

Exercice 2

1. La première scène est celle d'une salle de classe. L'enseignement n'est pas mixte. Les programmes ne sont pas les mêmes pour les filles et les garçons. La leçon de couture sur la photo montre que les petites filles sont préparées à leur futur rôle de mère ou de maîtresse de maison.
2. La scène représente une manifestation de suffragettes françaises qui réclament le droit de vote pour les femmes.

3 J'analyse et je comprends un document : un tableau

Question 1 : Le document est un tableau appelé la *Classe manuelle. École de petites filles dans le Finistère*. Il a été peint par Richard Hall en 1889. Le sujet est une classe de fille dans le Finistère. Il s'agit d'une scène de la vie quotidienne

Question 2 : Deux lieux différents sont représentés dans le tableau : la classe des filles et l'extérieur avec la vue sur un potager une paysanne qui étend du linge.

Question 3 : La classe est très simple : en terre battue recouverte de paille, avec une charpente apparente. Il n'y a pas de table, ni de matériel scolaire. Une trentaine de petites filles sont réunies dans cette classe, assises par terre.

Question 4 : Les élèves apprennent à coudre et à tricoter. Une semble punie à l'arrière-plan.

Question 5 : Les classes de filles ne sont pas forcément très fournies en matériel et plus dénuée que celles des garçons. Certains villages ont dû mal à faire face aux dépenses scolaires.

Question 6 : L'école prépare les femmes aux travaux ménagers et domestiques. Les petites filles font de la couture. Elles sont préparées à un rôle de ménagère. La salle de classe s'ouvre d'ailleurs sur cette réalité (la femme qui étend son linge à l'extérieur).

4 Je pratique différents langages : écrire pour argumenter

Sujet : Quelles inégalités les femmes subissent-elles dans la société française au XIX^e siècle ?

Introduction :

Au XIX^e siècle, les inégalités entre les hommes et les femmes sont très importantes. Leurs différences, perçues comme naturelles par les contemporains, sont constitutives de la société. Dans quels domaines ces inégalités sont-elles les plus importantes ?

Inégalités devant la loi	Inégalités dans l'éducation	Inégalités dans le travail
Le Code civil (1804) fait des femmes d'éternelles mineures. Elles doivent obéissance à leur époux, qui est le seul chef de famille et qui gère les biens du couple. (voir doc. 5 p. 67, doc. 5 p. 69 et doc. 1 p. 168.) Elles ne peuvent pas voter (Suffrage universel masculin 1848).	Les écoles pour filles sont au début du siècle moins nombreuses que celles des garçons. Ce retard est progressivement rattrapé, notamment grâce à la loi Falloux (1850). Le programme scolaire est cependant différent. Elles sont préparées à leur rôle de femme et de mère. Les lycées pour filles ne sont créés qu'en 1880. Ils ne préparent pas au baccalauréat et à la poursuite d'étude dans le secondaire.	Les femmes de la bourgeoisie doivent se consacrer à leur foyer et à leur famille. Les femmes du peuple doivent travailler. Cependant, leur salaire est conçu comme un complément de celui de l'homme, il est donc moins élevé. Les travaux qui leur sont réservés sont souvent des travaux subalternes et mal payés : ouvrières dans l'industrie textile, domesticité, puis secrétaires ou standardistes.

Conclusion :

Les inégalités entre les hommes et les femmes sont donc très importantes et toujours défavorables aux femmes. Ils ne sont pas égaux devant la loi. Les filles reçoivent une éducation moins poussée, de moins bonne qualité et qui les prépare à un rôle de mère et d'épouse. Les femmes qui travaillent sont moins bien payées que les hommes et les travaux qui leur sont réservés sont subalternes.

Je m'entraîne • Sujet guidé

Exercice 1

Réponses aux questions

Question 1 : Le document 1 est une lettre de Victor Hugo écrit à Léon Richer, le rédacteur d'un journal féministe, *L'Avenir des femmes*, le 8 juin 1872.

Question 2 : Les mots employés par l'auteur sont : « esclave », « mineure », « servitude ».

Question 3 : « La femme ne vote pas, elle ne compte pas », « la femme ne possède pas », « elle n'intente pas de procès ».

Question 4 : Le document montre les inégalités qui touchent les femmes. Les femmes ne votent pas, elle ne gère pas ses biens et elles ne peuvent pas ester en justice. Victor Hugo insiste sur le fait que ses inégalités réduisent les femmes au rang d'esclaves et réclame plus d'équité.

Exercice 2

Au XIX^e siècle en France, les féministes revendiquent plus d'égalité entre les hommes et les femmes.

I. Les inégalités dont sont victimes les femmes au XIX^e siècle

Les inégalités dont sont victimes les femmes sont nombreuses et instituées par la loi. Le Code civil en fait d'éternelles mineures qui doivent obéissance à leur mari. Il les prive de droits sur l'éducation de leurs enfants et la possibilité de gérer leurs propres biens ou salaire. De plus, les femmes n'ont pas le droit de vote.

II. Les revendications féministes et leurs manifestations

Les associations féministes réclament des changements dans le Code civil. Les suffragettes revendiquent le droit de vote. C'est le cas par exemple de Séverine ou d'Hubertine Auclert qui fonde le suffrage des femmes et écrit dans les journaux pour réclamer le droit de vote.